

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00578

Numéro SIREN : 408 977 288

Nom ou dénomination : ROYAL BOURBON INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002874

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... DE SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION**

Date : 01/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002874**
n° de gestion : **1996B00578**
n° SIREN : **408 977 288 RCS Saint-Denis-de-La-Réunion**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Denis-de-La-Réunion certifie avoir procédé le 01/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ROYAL BOURBON INDUSTRIES
1 Rue Armand Campenon 97412 BRAS-PANON

date de clôture : 31/12/2014

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	48 588	48 588				
	Concessions, Brevets et droits similaires	560 532	351 292	209 240	118 602	90 637	76.42
	Fonds commercial (1)	1 588 239	71 601	1 516 638	1 552 439	-35 801	-2.31
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	1 023 991	137 288	886 702	902 853	-16 150	-1.79
	Constructions	2 969 094	1 554 850	1 414 244	1 585 595	-171 352	-10.81
	Installations techniques Matériel et outillage	5 311 758	4 605 833	705 925	969 440	-263 515	-27.18
	Autres immobilisations corporelles	1 681 863	1 372 977	308 885	333 145	-24 260	-7.28
	Immobilisations en cours	585 523		585 523	249 905	335 618	134.30
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 200		2 200	5 772	-3 572	-61.89	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	138 059		138 059	125 358	12 701	10.13	
Autres immobilisations financières	168 035		168 035	109 962	58 073	52.81	
	TOTAL II	14 077 883	8 142 431	5 935 452	5 953 072	-17 620	-0.30
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	2 074 852		2 074 852	1 836 538	238 314	12.98
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	2 684 073	8 196	2 675 877	2 361 437	314 440	13.32
	Marchandises	545 584	1 687	543 897	573 002	-29 105	-5.08
	Avances et acomptes versés sur commandes	90 513		90 513	40 833	49 680	121.67
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	3 510 327	69 747	3 440 579	2 342 864	1 097 715	46.85
	Autres créances	3 343 705	31 295	3 312 410	2 323 453	988 957	42.56
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	42 479		42 479	32 528	9 951	30.59	
Charges constatées d'avance (3)	5 756		5 756	9 098	-3 342	-36.73	
	TOTAL III	12 297 289	110 925	12 186 364	9 519 753	2 666 611	28.01
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)	1 612		1 612		1 612	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	26 376 783	8 253 356	18 123 427	15 472 824	2 650 603	17.13

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

168 035

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 437 776)	2 437 776		2 437 776			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	246 255		246 255			
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale	181 389		151 427		29 962	19.79
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	5 388		5 388			
	Autres réserves						
Report à nouveau	980 794		511 586		469 208	91.72	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	391 428		599 248		-207 820	-34.68	
Subventions d'investissement	276 711		454 400		-177 689	-39.10	
Provisions réglementées							
TOTAL I	4 519 741		4 406 079		113 662	2.58	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	78 623		51 124		27 500	53.79
	Provisions pour charges						
TOTAL III	78 623		51 124		27 500	53.79	
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles	1 299 909		1 299 909			
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 541 439		3 067 107		1 474 331	48.07
	Concours bancaires courants	1 305 302		859 460		445 842	51.87
	Emprunts et dettes financières diverses	30 978		29 723		1 255	4.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	47 718				47 718	
	DETTES D'EXPLOITATION						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 209 581		3 330 371		-120 790	-3.63	
Dettes fiscales et sociales	2 387 592		1 944 968		442 624	22.76	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	239 078		63 087		175 991	278.97	
Autres dettes	435 444		352 716		82 728	23.45	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	26 081		68 130		-42 049	-61.72
	TOTAL IV	13 523 122		11 015 471		2 507 651	22.76
	Ecarts de conversion passif (V)	1 941		150		1 791	NS
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	18 123 427		15 472 824		2 650 603	17.13	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 616 042 7 423 802

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	4 361 869		4 361 869	4 001 061		360 808	9.02
Production vendue de Biens	10 882 097	1 392 722	12 274 819	11 823 346		451 473	3.82
Production vendue de Services	16 526		16 526	116 847		-100 322	-85.86
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	15 260 492	1 392 722	16 653 214	15 941 254		711 960	4.47
Production stockée			315 373	24 604		290 769	NS
Production immobilisée			269 055	90 064		178 991	198.74
Subventions d'exploitation			720 851	748 578		-27 727	-3.70
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			187 539	41 871		145 668	347.90
Autres produits			7 244	6 362		882	13.86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			18 153 276	16 852 733		1 300 543	7.72
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			3 055 933	2 575 295		480 638	18.66
Variation de stock (marchandises)			29 189	190 374		-161 185	-84.67
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 026 535	5 653 837		372 698	6.59
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-238 314	-279 576		41 262	14.76
Autres achats et charges externes *			4 098 056	3 751 027		347 029	9.25
Impôts, taxes et versements assimilés			165 616	149 605		16 012	10.70
Salaires et traitements			2 919 496	2 893 404		26 092	0.90
Charges sociales			801 695	695 821		105 875	15.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			582 194	704 102		-121 908	-17.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			35 801	35 801			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 755	37 467		6 289	16.79
Dotations aux provisions			25 888			25 888	
Autres charges			177 045	28 830		148 215	514.10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			17 722 889	16 435 986		1 286 903	7.83
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			430 387	416 747		13 640	3.27
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 640 1 493
2 723 24 616

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 781		12 380		2 401	19.39
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	36 117		4 950		31 167	629.64
Différences positives de change	11 177		43 697		-32 519	-74.42
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	62 075		61 027		1 049	1.72
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 612				1 612	
Intérêts et charges assimilées (4)	289 575		184 397		105 178	57.04
Différences négatives de change	37 166		3 072		34 094	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	328 353		187 469		140 884	75.15
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-266 278		-126 442		-139 836	-110.59
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	164 109		290 305		-126 196	-43.47
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	173 868		267 778		-93 910	-35.07
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000 098		2 254 044		-253 947	-11.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 900				1 900	
TOTAL VII	2 175 866		2 521 822		-345 956	-13.72
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	178 137		184 317		-6 180	-3.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 764 811		2 028 562		-263 751	-13.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	1 942 949		2 212 880		-269 931	-12.20
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	232 917		308 943		-76 026	-24.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 598				5 598	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	20 391 217		19 435 582		955 635	4.92
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 999 789		18 836 334		1 163 455	6.18
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	391 428		599 248		-207 820	-34.68

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 18 123 427.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 653 213.93 Euros et dégageant un bénéfice de 391 428.01 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Au cours de l'exercice 2014, la société a bénéficié auprès d'EDF d'une subvention d'investissement de **108 689 €** en vue de l'acquisition d'équipements d'isolations et de process froid.

L'avancement du programme d'investissement à la clôture de l'exercice a permis de constater une subvention de **59 565 €** traduite, sur décision de gestion, en totalité au compte 777 000 "quote-part de subvention viré au compte de résultat".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 146 732 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 146 732 Euros, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	146 732
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	146 732

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ORDINAIRES	152.0000	16 038			16 038

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL ST BENOIT	7 622			7 622	
FDC INDUST. ROYAL BOURBON			1 158 612	1 158 612	
TUP EXORUN - PV LATENTE			292 189	292 189	71 601
TUP EXORUN - FDC			129 815	129 815	
Total	7 622		1 580 616	1 588 238	71 601

L'opération de TUP réalisée en 2012 sur la filiale EXORUN a généré un mali technique de **422 004.42 €**.

Ce mali s'analyse en :

* une plus-value latente de **292 189.42 €** sur les immobilisations corporelles apportées. Cette quote-part de mali technique a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 71 601 € au 31/12/2014.

* un fonds de commerce de **129 815 €**.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CONCESSION DE LOGICIEL	372 289	20.00
MARQUES : ALBIUS & ROYAL BOURBON & CERES	161 299	
DROIT DE DISTRIBUT° : GYMA	122 867	10.00
MARQUE : COFFRET BOURBON	4 076	10.00

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Constructions : Amortissement par composants.

Conformément au règlement du CRC 02.10 relatif aux amortissements et à la dépréciation des actifs, les immobilisations qui le justifient doivent désormais être décomposées entre la structure (composant principal) et les composants qui seront identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée qui leur est propre.

Au sein de la SAS R.B.I., seule la construction de l'usine « Sec » située à Bras-Panon a fait l'objet d'une décomposition, les bureaux du siège situés également à Bras-Panon n'ont pas fait l'objet d'une décomposition compte tenu de la valeur et de l'ancienneté des locaux.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Gros ouvre : linéaire sur 50 ans
- Façade/étanchéité : linéaire sur 10 ans
- Installations Générales techniques : linéaire sur 5 ans
- Agencements (second ouvre) : linéaire sur 8 ans

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	Cf. Ci-dessus
Agencements et aménag. const.	Linéaire	10 à 15 ans
Agencements et aménag. terrain	Linéaire	15 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 16 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Install.&aménag./sols d'autrui	Linéaire	4 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCA* A ECHEANCE AU 07/03/2017	1 603	187	
OCA* A ECHEANCE AU 30/06/2017	1 230	203	
OCA* A ECHEANCE AU 30/06/2018	1 477	203	
OCA* A ECHEANCE AU 30/06/2019	2 215	203	

OCA* : Obligations convertibles en actions

A l'échéance, toutes les obligations énumérées ci-dessus sont convertibles à raison d'une action pour une obligation convertie.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	84 759
Autres créances	1 069 589
Total	1 154 347

Royal Bourbon Industries

**S.A.S au capital de 2 437 776 euros - RCS St Denis B 408977 288
1,rue Armand Campenon 97412 Bras Panon – REUNION**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2015**

Le 30 juin 2015 à 10 H les associés de la société ROYAL BOURBON INDUSTRIES se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social 1, rue Armand Campenon 97412 BRAS PANON.

Chaque associé a été convoqué selon les règles en vigueur.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Daniel MOREAU préside la séance en sa qualité de président de la société.

Le cabinet ACDC, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est présent.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 16 038 actions sur un total de 16 038 actions soit 100% des actions et droits de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- les statuts de la société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du comité de coordination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2014,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce et les statuts,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014 et quitus au Président;
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées à l'article L .227.10 du code du commerce,
- Nomination des commissaires aux comptes pour les 6 prochains exercices,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion du comité de coordination.

Le Commissaire aux Comptes donne également lecture de ses rapports.



Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion et répond aux diverses questions posées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président soumet au vote, les résolutions ci-dessous :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du comité de coordination et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Résultat net de l'exercice.....	391 428,01 €
Affecté à la réserve légale de 5% du résultat.....	19 571,40 €
Distribution d'un dividende unitaire de 6,00 € aux 16038 actions ordinaires	96 228,00 €
Le solde affecté en report à nouveau.....	275 628,61€

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 30 septembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

2013 : 100 077,12 €
2012 : 200 140,20 €
2011 : 303 550,20 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code du Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats commissaires aux comptes arrivés à échéance.

La société ACDC consultants, ayant son siège au 6 Résidence Odalisque ,10 Rue de la Fraternité Sainte Clotilde, est nommé commissaire aux comptes titulaire pour une période de 6 ans arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

La société CPCA, ayant son siège au 6 Résidence Odalisque ,10 Rue de la Fraternité Sainte Clotilde, est nommé commissaire aux comptes suppléant pour une période de 6 ans arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

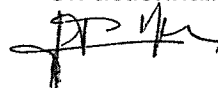
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président








Un actionnaire



FEUILLE DE PRESENCE

ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS

A.G.O du 30/06/2015 au siège social

Actionnaires	représenté par	Nombre d'actions	Signatures
ROYAL BOURBON SA.		14 357	
OTC AM société de gestion deFIP PME 974		1 479	
DPI INVESTISSEMENTS		5	
MR MOREAU Daniel		196	
MR MOREAU Patrick		1	

TOTAL	16 038
-------	--------

ACDC consultants			
------------------	--	--	--

Royal Bourbon Industries

1, rue Armand Campenon
97412 Bras Panon – REUNION
Tél. 0.262.51.60.60
Fax. 0.262.51.60.51

ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS

POUVOIR

Je soussigné, Alexandre Rossoz

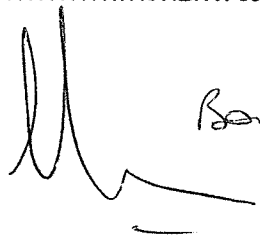
agissant en qualité de représentant de la société OTC AN, société de gestion du FIP PME 974

propriétaire de 1479 actions ordinaires de Royal Bourbon Industries SAS

donne pouvoir à M. Daniel Noréau

à l'effet de me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire de la société Royal Bourbon Industries qui se tiendra le 30 juin 2015 à 10h00 au 1, Rue Armand Campenon - 97412 Bras-Panon et de délibérer sur l'ordre du jour tel qu'il figure dans la lettre de convocation.

Fait à St-Denis Réunion le 17/06/15

 Don pour pouvoir.



ROYAL BOURBON INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée

Capital de 2 437 776 €uros

SIÈGE SOCIAL : 1, rue Armand Campenon

97412 BRAS PANON

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle



***Rapports sur les comptes annuels et sur les
conventions réglementées
du Commissaire aux Comptes***

Sur les comptes de la période du 01/01/2014 au 31/12/2014

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ROYAL BOURBON INDUSTRIES

SAS au capital de 2 437 776 Euros
Siège social : 1, rue Armand Campenon

97412 BRAS PANON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de Coordination. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de Coordination et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Clotilde, le 12 juin 2015.

ACDC Consultants
Commissaire aux Comptes



Daniel CHANE PO CHUEN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	48 588	48 588				
	Concessions, Brevets et droits similaires	560 532	351 292	209 240	118 602	90 637	76.42
	Fonds commercial (1)	1 588 239	71 601	1 516 638	1 552 439	-35 801	-2.31
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	1 023 991	137 288	886 702	902 853	-16 150	-1.79
	Constructions	2 969 094	1 554 850	1 414 244	1 585 595	-171 352	-10.81
	Installations techniques Matériel et outillage	5 311 758	4 605 833	705 925	969 440	-263 515	-27.18
	Autres immobilisations corporelles	1 681 863	1 372 977	308 885	333 145	-24 260	-7.28
	Immobilisations en cours	585 523		585 523	249 905	335 618	134.30
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 200		2 200	5 772	-3 572	-61.89	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	138 059		138 059	125 358	12 701	10.13	
Autres immobilisations financières	168 035		168 035	109 962	58 073	52.81	
TOTAL II	14 077 883	8 142 431	5 935 452	5 953 072	-17 620	-0.30	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	2 074 852		2 074 852	1 836 538	238 314	12.98
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	2 684 073	8 196	2 675 877	2 361 437	314 440	13.32
	Marchandises	545 584	1 687	543 897	573 002	-29 105	-5.08
	Avances et acomptes versés sur commandes	90 513		90 513	40 833	49 680	121.67
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	3 510 327	69 747	3 440 579	2 342 864	1 097 715	46.85
	Autres créances	3 343 705	31 295	3 312 410	2 323 453	988 957	42.56
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	42 479		42 479	32 528	9 951	30.59	
Charges constatées d'avance (3)	5 756		5 756	9 098	-3 342	-36.73	
TOTAL III	12 297 289	110 925	12 186 364	9 519 753	2 666 611	28.01	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	1 612		1 612		1 612	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	26 376 783	8 253 356	18 123 427	15 472 824	2 650 603	17.13	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

168 035

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 437 776)	2 437 776		2 437 776			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	246 255		246 255			
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale	181 389		151 427		29 962	19.79
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	5 388		5 388			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	980 794		511 586		469 208	91.72
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	391 428		599 248		-207 820	-34.68
Subventions d'investissement	276 711		454 400		-177 689	-39.10	
Provisions réglementées							
TOTAL I	4 519 741		4 406 079		113 662	2.58	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	78 623		51 124		27 500	53.79
	Provisions pour charges						
	TOTAL III	78 623		51 124		27 500	53.79
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles	1 299 909		1 299 909			
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 541 439		3 067 107		1 474 331	48.07
	Concours bancaires courants	1 305 302		859 460		445 842	51.87
	Emprunts et dettes financières diverses	30 978		29 723		1 255	4.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	47 718				47 718	
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 209 581		3 330 371		-120 790	-3.63
	Dettes fiscales et sociales	2 387 592		1 944 968		442 624	22.76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	239 078		63 087		175 991	278.97	
Autres dettes	435 444		352 716		82 728	23.45	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	26 081		68 130		-42 049	-61.72
	TOTAL IV	13 523 122		11 015 471		2 507 651	22.76
	Ecarts de conversion passif (V)	1 941		150		1 791	NS
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	18 123 427		15 472 824		2 650 603	17.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 616 042 7 423 802

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014			Exercice N-1 31/12/2013		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	4 361 869		4 361 869	4 001 061		360 808	9.02
Production vendue de Biens	10 882 097	1 392 722	12 274 819	11 823 346		451 473	3.82
Production vendue de Services	16 526		16 526	116 847		-100 322	-85.86
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	15 260 492	1 392 722	16 653 214	15 941 254		711 960	4.47
Production stockée			315 373	24 604		290 769	NS
Production immobilisée			269 055	90 064		178 991	198.74
Subventions d'exploitation			720 851	748 578		-27 727	-3.70
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			187 539	41 871		145 668	347.90
Autres produits			7 244	6 362		882	13.86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			18 153 276	16 852 733		1 300 543	7.72
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			3 055 933	2 575 295		480 638	18.66
Variation de stock (marchandises)			29 189	190 374		-161 185	-84.67
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 026 535	5 653 837		372 698	6.59
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-238 314	-279 576		41 262	14.76
Autres achats et charges externes *			4 098 056	3 751 027		347 029	9.25
Impôts, taxes et versements assimilés			165 616	149 605		16 012	10.70
Salaires et traitements			2 919 496	2 893 404		26 092	0.90
Charges sociales			801 695	695 821		105 875	15.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			582 194	704 102		-121 908	-17.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			35 801	35 801			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 755	37 467		6 289	16.79
Dotations aux provisions			25 888			25 888	
Autres charges			177 045	28 830		148 215	514.10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			17 722 889	16 435 986		1 286 903	7.83
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			430 387	416 747		13 640	3.27
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 640 1 493
2 723 24 616

aciba
SARL d'Expertise Comptable
et de Contrôle des Opérations
RCS Saint-Denis N° B 402 790 975

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 781		12 380		2 401	19.39
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	36 117		4 950		31 167	629.64
Différences positives de change	11 177		43 697		-32 519	-74.42
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	62 075		61 027		1 049	1.72
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 612				1 612	
Intérêts et charges assimilées (4)	289 575		184 397		105 178	57.04
Différences négatives de change	37 166		3 072		34 094	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	328 353		187 469		140 884	75.15
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-266 278		-126 442		-139 836	-110.59
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	164 109		290 305		-126 196	-43.47
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	173 868		267 778		-93 910	-35.07
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000 098		2 254 044		-253 947	-11.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 900				1 900	
TOTAL VII	2 175 866		2 521 822		-345 956	-13.72
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	178 137		184 317		-6 180	-3.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 764 811		2 028 562		-263 751	-13.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	1 942 949		2 212 880		-269 931	-12.20
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	232 917		308 943		-76 026	-24.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 598				5 598	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	20 391 217		19 435 582		955 635	4.92
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 999 789		18 836 334		1 163 455	6.18
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	391 428		599 248		-207 820	-34.68

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 18 123 427.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 653 213.93 Euros et dégageant un bénéfice de 391 428.01 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Au cours de l'exercice 2014, la société a bénéficié auprès d'EDF d'une subvention d'investissement de **108 689 €** en vue de l'acquisition d'équipements d'isolations et de process froid.

L'avancement du programme d'investissement à la clôture de l'exercice à permis de constater une subvention de **59 565 €** traduite, sur décision de gestion, en totalité au compte 777 000 "quote-part de subvention viré au compte de résultat".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

ac/dc
SARL d'Expert Comptable
et de Contrôle des Comptes
au Capital de 1 000 €
RCS Saint-Denis N° B 432 700 975

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 146 732 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 146 732 Euros, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	146 732
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	146 732

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal


SARL d'Expert-Comptable
et de Comptabilité aux Ordres
du capital de 1 000 €
RCS Saint Denis N° 8 432 766 076

Désignation de l'entreprise :		SAS ROYAL BOURBON INDUSTRIES				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	48 588	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	2 048 771	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	1 023 991	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	2 466 930	KJ	2 553 965	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM	164 474	KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	91 779	KP	250 095	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	2 705 855	KS	5 278 598	KT	KU
					KV	1 162 983	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KY	105 959	KZ	LA
		Matériel de transport *			LB	338 087	LC	LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE	11 613	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH	249 905	LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III				LN	11 139 670	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	9 822	8V	8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	235 320	IU	IV	
	TOTAL IV				LQ	245 143	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	13 482 173	ØH	ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DO	48 588	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	2 148 771	
CORPORELLES	Terrains			IP		LY	1 023 991	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	2 553 965	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	164 474	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MH	250 655	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	5 311 758	
				IU		MM	1 191 361	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM	1 191 361	
		Matériel de transport		IV	1 381	MP	105 232	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	373 655	
	Embballages récupérables et divers *		IX		MV	11 613		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	1 757 189	MZ	585 523	NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
TOTAL III			IY	1 758 570	NG	11 572 229	NH	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		
	Autres participations			IO	7 622	ØX	2 200	
	Autres titres immobilisés			II		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	306 094	
	TOTAL IV			I3	7 622	NJ	308 294	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	1 766 192	ØK	14 077 883	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ROYAL BOURBON INDUSTRIES

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	48 588	EL		EM		EN	48 588		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	341 930	PF	9 363	PG		PH	351 292		
Terrains		PI	121 138	PJ	16 150	PK		PL	137 288		
Constructions	Sur sol propre	PM	1 187 004	PN	143 477	PO		PQ	1 330 481		
	Sur sol d'autrui	PR	60 031	PS	7 310	PT		PU	67 340		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	135 904	PW	21 125	PX		PY	157 029		
		PZ	4 309 158	QA	296 676	QB		QC	4 605 833		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Autres	QD	925 708	QE	57 368	QF		QG	983 076		
	immobilisations corporelles	QH	97 127	QI	1 717	QJ	1 381	QK	97 463		
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	256 231	QM	28 202	QN		QO	284 433		
	Emballages récupérables et divers	QP	6 432	QR	1 573	QS		QT	8 005		
	TOTAL III	QU	7 098 732	QV	573 598	QW	1 381	QX	7 670 949		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	7 489 250	OP	582 961	OQ	1 381	OR	8 070 830		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ROYAL BOURBON INDUSTRIES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant	
		1	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		à la fin de l'exercice	
			2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5	D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB		IC	ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF		IG	IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	1 612	4V	4W	1 612	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	25 888	5X	5Y	77 012		
TOTAL II	5Z	TV	27 500	TW	TX	78 623		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	35 801	6C	6D	71 601
		- corporelles	6E	6F		6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03		04	05	
		- titres de participation	9U	9V	3 807	9W	9X	
	- autres immobilisations financières(1)*	06	07		08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	9 882	6R	6S	9 882	
	Sur comptes clients	6T	6U	33 873	6V	6W	69 747	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	33 195	6Z	7A	31 295	
	TOTAL III	7B	TY	79 556	TZ	UA	182 526	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)	7C	UB	107 055	UC	UD	261 149	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	105 444	UF	182 558			
	- financières	UG	1 612	UH	3 807			
	- exceptionnelles	UJ		UK	1 900			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		SAS ROYAL BOURBON INDUSTRIES				Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	138 059	UR	0	US	138 059			
	Autres immobilisations financières		UT	168 035	UV	168 035	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	138 745		138 745					
	Autres créances clients		UX	3 371 582		3 371 582					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	15 043		15 043					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	34 160		34 160					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	128 457		128 457				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	884 143		884 143				
	Groupe et associés (2)		VC	80 394		80 394					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 201 509		2 201 509					
	Charges constatées d'avance		VS	5 756		5 756					
	TOTAUX		VT	7 165 882	VU	7 027 823	VV	138 059			
RENNVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	12 701						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	1 299 909		0		1 299 909				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 341 630		1 341 630					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	4 505 111		897 940		2 532 945		1 074 226	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 209 581		3 209 581						
Personnel et comptes rattachés		8C	643 988		643 988						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 343 119		1 343 119						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 598		5 598					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	40 155		40 155					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	354 732		354 732					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	239 078		239 078						
Groupe et associés (2)		VI	30 978		30 978						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	435 444		435 444						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	26 081		26 081						
TOTAUX		VY	13 475 404	VZ	8 568 324		3 832 854		1 074 226		
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 718 784	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	776 158	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ORDINAIRES	152.0000	16 038			16 038

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL ST BENOIT	7 622			7 622	
FDC INDUST. ROYAL BOURBON			1 158 612	1 158 612	
TUP EXORUN - PV LATENTE			292 189	292 189	71 601
TUP EXORUN - FDC			129 815	129 815	
Total	7 622		1 580 616	1 588 238	71 601

L'opération de TUP réalisée en 2012 sur la filiale EXORUN a généré un mali technique de **422 004.42 €**.

Ce mali s'analyse en :

* une plus-value latente de **292 189.42 €** sur les immobilisations corporelles apportées. Cette quote-part de mali technique a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 71 601 € au 31/12/2014.

* un fonds de commerce de **129 815 €**.

acpc
SARL d'Expertises Comptables
et de Conseils aux Comptes
sur les Ch. de l'Art. 8
RCS Saint-Denis N° B 402 730 976

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CONCESSION DE LOGICIEL	372 289	20.00
MARQUES : ALBIUS & ROYAL BOURBON & CERES	161 299	
DROIT DE DISTRIBUT° : GYMA	22 867	10.00
MARQUE : COFFRET BOURBON	4 076	10.00

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Constructions : Amortissement par composants.

Conformément au règlement du CRC 02.10 relatif aux amortissements et à la dépréciation des actifs, les immobilisations qui le justifient doivent désormais être décomposées entre la structure (composant principal) et les composants qui seront identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée qui leur est propre.

Au sein de la SAS R.B.I., seule la construction de l'usine « Sec » située à Bras-Panon a fait l'objet d'une décomposition, les bureaux du siège situés également à Bras-Panon n'ont pas fait l'objet d'une décomposition compte tenu de la valeur et de l'ancienneté des locaux.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Gros ouvre : linéaire sur 50 ans
- Façade/étanchéité : linéaire sur 10 ans
- Installations Générales techniques : linéaire sur 5 ans
- Agencements (second ouvre) : linéaire sur 8 ans

actac
SAS d'Expertise Comptable
et de Contrôle des Comptes
27, rue de la République
97400 Saint-Denis N° B 482 790 075

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	Cf. Ci-dessus
Agencements et aménag. const.	Linéaire	10 à 15 ans
Agencements et aménag. terrain	Linéaire	15 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 16 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Install.&aménag./sols d'autrui	Linéaire	4 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

acipc
SARL d'Expertise Comptable
et de Contrôle des Comptes
20 rue des 7 800 G
RCS Saint Denis N° 0 492 730 875

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCA* A ECHEANCE AU 07/03/2017	1 603	187	
OCA* A ECHEANCE AU 30/06/2017	1 230	203	
OCA* A ECHEANCE AU 30/06/2018	1 477	203	
OCA* A ECHEANCE AU 30/06/2019	2 215	203	

OCA* : Obligations convertibles en actions

A l'échéance, toutes les obligations énumérées ci-dessus sont convertibles à raison d'une action pour une obligation convertie.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	84 759
Autres créances	1 069 589
Total	1 154 347

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 682
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 054
Dettes fiscales et sociales	1 139 571
Autres dettes	384 697
Total	1 766 004

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 756
Total	5 756
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	26 081
Total	26 081

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	1 612		1 612	1 940
Total	1 612		1 612	1 940

Subventions d'équipement

Subventions d'investissement provenant des opérations de TUP :

* EXORUN : subvention d'investissement de **541 849 €** amortie à hauteur de **408 071 €** à la date de clôture.

* GOODLOC : subvention d'investissement de **1 429 333 €** amortie à hauteur de **1 286 400 €** à la date de clôture.

adloc
SARL d'Expertises Comptables
et de Comptabilité de Comptes
au capital de 1 000 €
RCS Saint Denis N° B 432 750 875

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	480 765
- HYPOTHEQUE 1ER RANG TERRAIN AK1053 - BR	73 633
- INSCRIPT° PRIVILEGE / TERRAIN AK1738 - CRCA	40 654
- INSCRIPT° PRIVILEGE / TERRAIN AK1777 - CRCA	366 478
Total	480 765

Engagements financiers


(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 429 724
GAGE DE MARCHANDISES EN FAVEUR BRED	748 000	
GAGE DE MARCHANDISES EN FAVEUR DE LA BR	272 597	
GAGE DE MARCHANDISES EN FAVEUR DE LA CRCAMR	409 127	
Total (1)		1 429 724

Engagements reçus

CAUTIONS SOLIDAIRES DE M MOREAU PATRICK ET DANIEL		
* AU PROFIT DE LA CRCAMR		1 775 655
* AU PROFIT DE LA BR		2 188
LIGNES DE DECOUVERT AUTORISE CRCAMR & BR & BRED		650 000
LIGNES DE CREDIT SUR STOCK CRCAMR & BR & BRED		700 000
LIGNES D'ESCOMPTE CRCAMR, BR & BRED		1 100 000
LIGNES DAILLY & FACILITE DE CAISSE CRCAMR & BR & BRED		1 000 000
Total		5 227 843


ACOIREX
 SARL d'Expert Comptable
 et de Commissaire aux Comptes
 au capital de 100 000 €
 RCS Saint-Denis N° B 432 700 876

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			41 216	137 560	178 776
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			26 791	17 091	43 882
- dotations de l'exercice			8 243	24 098	32 341
Total			35 034	41 189	76 223
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			32 518	19 770	52 288
- exercice			9 667	29 415	39 082
Total			42 185	49 185	91 370
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			7 250	31 698	38 948
- entre 1 et 5 ans				79 010	79 010
Total			7 250	110 708	117 958
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			412		412
- entre 1 et 5 ans				63	63
Total			412	63	475
Montant en charge sur l'exercice			9 667	29 415	39 082

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
60 ans ou plus	moins de 7 ans	6 643
55 à 59 ans	7 à 12 ans	44 292
50 à 54 ans	13 à 17 ans	78 532
40 à 49 ans	18 à 27 ans	57 861
30 à 39 ans	28 à 37 ans	4 426
moins de 30 ans	plus de 37 ans	1 026
Engagement total		192 780

Hypothèses de calculs retenues

Hypothèses retenues :

- départ à l'initiative du salarié,
- départ à la retraite à l'âge de 67 ans,
- turn over faible,
- taux de revalorisation générale des salaires (net d'inflation) : 2%
- taux d'actualisation : 2.50%
- table de mortalité utilisée : TV 88/90

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux

acti
SARL d'Expertise Comptable
et de Communication des Comptes
au Capital de 7 500 €
RCS DIJON N° 5 422 700 875

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

de la société. Néanmoins, le montant du passif social s'élève à **192 780 euros** au 31/12/2014.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cf. Annexe à la liasse 2053 (page 35)	2 175 866	
Total	2 175 866	
Charges exceptionnelles		
- Cf. Annexe à la liasse 2053 (page 35)	1 942 949	
Total	1 942 949	

Ac/nc
SARL d'Expertise Comptable
et de Comptabilité aux Comptes
au capital de 7 315 €
RCS Saint Denis N° B 402 700 075

**RAPPORT SPECIAL SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ROYAL BOURBON INDUSTRIES

SAS au capital de 2 437 776 €uros
Siège social : 1, Rue Armand Campenon

97412 BRAS PANON

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 14 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

1. Convention conclue avec la société ROYAL BOURBON (actionnaire à 89,52%)

Administrateurs concernés : Mr Daniel MOREAU
: Mr Patrick MOREAU
: Mr Régis MOREAU

Nature convention : Avances de fonds

Modalités : avance rémunérée à 4.8% (taux supérieur au maximum légal déductible fixé à 2,79%)

Solde débiteur au 31/12/2014 : 80 393.92€

2. Convention conclue avec le Président de la société

Administrateur concerné : Mr Daniel MOREAU

Nature convention : Avances de fonds

Modalités : avance non rémunérée

Solde créditeur au 31/12/2014 : 11 247.97€

Fait à Sainte-Clotilde, le 12 juin 2015.

ACDC Consultants
Commissaire aux Comptes



Daniel CHANE PO CHUEN